

Mesures additionnelles gouttelettes - Pédiatrie : Services hospitaliers

OBJET

Les patients porteurs de bactéries multirésistantes (BMR) dans le tractus respiratoire ou de pathogènes respiratoires à potentiel épidémique se transmettant par gouttelettes sont soumis à des **Mesures additionnelles GOUTTELETES (MAG)** afin de prévenir la transmission. Ce document vise à expliciter les procédures de prise en charge des enfants sous MAG hébergés dans le Département médico-chirurgical de Pédiatrie en tenant compte de la présence intensive des parents comme partenaire de soins.

UNITES CONCERNEES

PEDH, CHPH, SLSH, ENFC, SIPI, NATH

UNITES EXCLUES (fiches technique spécifique)

PEDJ, CHPJ, PONJ, PED1, CHP1

RESPONSABILITÉ

La mise en place et le maintien dans les normes des **Mesures additionnelles GOUTTELETES** est sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement des unités concernées.

PROCÉDURES

Modalités d'hébergement

- L'enfant est hébergé préférentiellement en chambre individuelle.
- L'enfant peut être cohorté avec des enfants porteurs de la même bactérie ou du même pathogène.
- L'enfant peut être hébergé en chambre commune à condition que la zone d'isolement soit clairement délimitée par un ruban rouge au sol.

Zone d'isolement

- La zone d'isolement comprend le mobilier (lit, table de nuit, fauteuil...), l'appareillage, le sac à déchets.
- La zone d'isolement ne comprend pas le chariot d'isolement ni le dossier patient informatisé type METAVISION ou SOARIAN.

Signalétique

La signalétique **Mesures additionnelles GOUTTELETES** rappelle au personnel que des mesures particulières d'hygiène doivent être prises lors de tout contact avec l'enfant ou son environnement direct.

Soarian

- Activer l'indicateur d'isolement sous PeC (pour les unités sous METAVISION, indicateur activé par l'unité d'Hygiène hospitalière).

Chambre commune

- Ruban rouge au sol délimitant la zone d'isolement
- Procédure d'entrée dans la zone d'isolement sur la partie supérieure du chariot d'isolement.
- Plaquette MAG sur le lit.
- Autocollant MAG sur le dossier/fiche de soins du patient.

Chambre individuelle

- Procédure d'entrée dans la zone d'isolement sur la partie supérieure du chariot d'isolement.
- Procédure de sortie de la zone d'isolement sur la face interne de la porte de la chambre.
- Fiche MAG A3 sur la face externe de la porte de la chambre.
- Plaquette MAG sur le lit.
- Autocollant MAG sur le dossier/fiche de soins du patient.

Tenue de protection à l'attention du personnel y compris les marraines de Terre des Hommes

Toutes les unités concernées

- Masque de soins pour toute intervention dans un périmètre d'un à deux mètres autour du patient.
- Blouse de protection pour tout contact avec le patient ou la zone d'isolement.
- Désinfection des mains avant tout contact avec l'enfant, au terme des soins et selon les recommandations habituelles (PEDH, CHPH, USLS, ENFC, SIPI).
- Désinfection des mains et avant-bras avant tout contact avec l'enfant, au terme des soins et selon les recommandations habituelles (NATH).

Remarque :

Pas de blouse de protection s'il s'agit uniquement de supprimer des alarmes (monitoring, pompes à perfusions), mais port d'un masque de soins si intervention dans un périmètre d'un à deux mètres autour du patient (exception : enfant en incubateur) et désinfection des mains au terme de l'activité.

Tenue de protection/comportement à l'attention des parents, de la fratrie et autres visiteurs potentiels

PEDH, CHPH, USALS, ENFC, NATH

- Sauf exception, visite des parents uniquement (exclusion de la fratrie et autres visiteurs).
- Interactions avec les autres enfants/parents et séjour dans les zones communes du service à éviter à l'exception de l'Espace famille situé au BH11 considéré comme un lieu communautaire.
- Hygiène corporelle et vestimentaire quotidienne.
- **Port d'un masque de soins dès l'entrée dans la zone d'isolement.**
- **Désinfection des mains avant les soins, après les soins et à la sortie du périmètre d'isolement.**

Remarque :

En présence de jumeaux, les parents administrent d'abord les soins à l'enfant en Précautions standard puis à l'enfant sous MAG en respectant les indications à l'hygiène des mains. En fonction de la bactérie ou du pathogène et de la clinique, restriction au détriment de l'enfant sous MAG concernant l'allaitement et le portage kangourou : contacter l'unité d'épidémiologie et hygiène hospitalière.

SIPI

- Sauf exception, visite des parents uniquement (exclusion de la fratrie et autres visiteurs).
- Interactions avec les autres enfants/parents et séjour dans les zones communes du service à éviter à l'exception de l'Espace famille situé au BH11 considéré comme un lieu communautaire.
- Hygiène corporelle et vestimentaire quotidienne.
- **Port d'un masque de soins et d'une blouse de protection dès l'entrée dans la zone d'isolement** (sur décision des cadres médico-infirmiers SIPI). Pas de limitation concernant l'allaitement et le portage kangourou.
- **Désinfection des mains avant les soins, après les soins et à la sortie du périmètre d'isolement.**

Organisation des soins

L'enfant sous **Mesures additionnelles GOUTTELETTES** est doublable à condition de respecter la tenue de protection et de se désinfecter les mains +/- les avant-bras au terme des soins et selon les recommandations habituelles.

Sortie de la zone d'isolement/transport

Indications

- Mesures diagnostiques
- Mesures thérapeutiques
- Mesures rééducatives

Contre-indications

- Mesures éducatives à l'Espace éducatif ou dans tout autre local commun du DMCP

Modalités de sortie de la zone d'isolement

- Enfant
 - Toilette corporelle journalière réalisée
 - Changement de la tenue vestimentaire journalier réalisé
 - Dans la mesure du possible, désinfection des mains à la sortie de la chambre
 - Dans la mesure du possible, masque de soins
- Personnel accompagnateur y compris transporteur
 - Désinfection des mains avant et au terme du transport
 - Masque de soins seulement si non porté par l'enfant
 - Blouse de protection seulement si contacts corporels étroits prévus
- Parents accompagnateur
 - Désinfection des mains avant et au terme du transport
 - Masque de soins seulement si non porté par l'enfant
 - Pas de blouse de protection
- Environnement direct de l'enfant
 - Changement de literie réalisé
 - Désinfection du cadre de lit réalisé

Matériel

- Pourvoir la zone d'isolement du minimum de matériel (max pour 24h).
- Utiliser de préférence du matériel à usage unique.
- Dans la mesure des possibilités, dédier le matériel à usage multiple au patient sous **Mesures additionnelles GOUTTELETES**.
- Après utilisation, déposer le matériel à usage multiple directement dans le bac de désinfection disposé au local sale (matériel immergeable) ou le désinfecter au moyen d'Ethanol 70% (matériel non immergeable). Ex : balance pour peser les Pampers.

Environnement

- L'environnement direct de l'enfant est nettoyé/désinfecté quotidiennement selon les modalités habituelles en utilisant de l'Incidin 0.5% disponible au robinet-doseur du local sale.

Evacuation des déchets

- Pas de particularité.

Evacuation du linge

- Pas de particularité.

Transfert

Sauf avis contraire de l'unité d'hygiène hospitalière, le transfert d'un enfant sous **Mesures additionnelles GOUTTELETES** n'est pas contre-indiqué. Dans la mesure du possible, mettre un masque de soins à l'enfant pour le transport.

Levée des Mesures additionnelles GOUTTELETES

- Faire retirer le rideau de lit par le Service Propreté et Hygiène.
- Jeter le matériel non désinfectable.
- Déposer le matériel à usage multiple immergeable dans le bac de désinfection disposé au local sale.
- Désinfecter le mobilier, l'appareillage et tout autre matériel non immergeable au moyen d'Incidin 0.5%.

Distribution

Prof. Umberto Simeoni, chef de service PED
Prof. Pierre-Yves Zambelli, chef de service CHP
Prof. Jean-François Tolsa, chef de service NAT
M. Timothy Spina, ICS PED, CHP, ENFC
Mme Lorena Rizzo, ICS adjointe PEDH
Mme Marie-Christine Fazan, ICS SIPI
M. François Legault, ICS NAT
Mme Nathalie Bourguignon, ICS adjointe NAT